

POURQUOI IL N'Y AURA PAS D'ÉOLIENNES INDUSTRIELLES SUR LE PLATEAU DE CAMARADE

En septembre 2011, le conseil municipal de Camarade répond favorablement à une étude qu'EDF énergies nouvelles (EDFen) entend mener sur la faisabilité d'un parc d'éoliennes industrielles sur le Cabanère. La mairie ne se méfie pas et accepte. Un mâât qui mesure la force des vents est déjà en place depuis 2007 sur ce point culminant du Plantaurel.

Le 5 juin 2013, EDFen organise enfin une réunion d'information pour mettre en scène la « participation citoyenne » au projet. Habitants de la commune ou des communes environnantes, nous découvrons avec stupeur que 4 à 6 éoliennes de 140 mètres de haut vont être érigées sur le Cabanère. Elles vont transformer cette colline en zone industrielle avec route d'accès élargie, sommet arasé, paysage saccagé. Entre 2011 et 2013, « l'étude » d'EDFen s'est magiquement transformée en « projet » et la mairie n'y a vu que du feu. Les autres mairies de la Communauté de communes ont quant à elles donné des avis favorables sans trop se poser de question.

En réaction à la réunion d'EDFen, une réunion publique est organisée par des habitants. Loin de la langue de bois et du discours technique des aménageurs, une soixantaine de personnes découvrent la triste réalité des éoliennes industrielles, notamment à travers le témoignage poignant d'habitants du Lévézou en Aveyron. Ils n'ont pas vu venir grand'chose non plus et le regrettent amèrement aujourd'hui.

La mairie de Camarade est interpellée par des habitants. Les conseillers municipaux prennent conscience de l'ampleur des dégâts, du mécontentement d'une partie des habitants et tentent de revenir en arrière. Une association, *En avant Camarade !* est créée pour combattre le projet.

Nous vivons sur cette commune et dans ce pays, contrairement aux aménageurs, promoteurs, cabinets d'étude et autres experts. Le processus d'implantation de ce projet méprise les habitants, alors réagissons. Il n'y aura pas d'éoliennes industrielles à Camarade !

PROCHAIN RASSEMBLEMENT :
LE 15 AOUT A 11 HEURES DEVANT LA MAIRIE DU MAS D'AZIL

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST LA DIVISION DE LA POPULATION

Que l'on soit chasseur, randonneur, Ariégeois natif ou d'adoption, paysan, artisan, commerçant... personne ne tirera bénéfice de ces installations. Seuls quelques propriétaires toucheront les miettes de ce qu'EDF en se mettra dans les poches. C'est une rente pour quelques-uns aux dépens du développement des activités locales de la grande majorité à cause des nuisances des éoliennes. La valeur des maisons voisines chutera et obligera les riverains à subir les nuisances en restant dans des maisons invendables.

Contrairement à l'argument éternellement avancé, **aucun emploi local ne sera créé**. Comme c'est le cas partout, la fabrication, l'installation et la maintenance des éoliennes seront assurées par des techniciens spécialisés venus d'ailleurs. Quant aux vacanciers encore sensibles aux espaces non défigurés par le tourisme de masse ou l'industrie, ils iront se promener ailleurs. Les éoliennes uniformisent les territoires et leur ôtent leurs caractères propres. Ce qui va d'ailleurs à l'encontre des grandes

promesses d'un développement économique basé sur le tourisme vert (PNR, etc.).

Être propriétaire de quelques hectares sur une colline donne-t-il le droit de transformer radicalement la vie de ses dizaines de voisins et la vue de centaines d'Ariégeois ? NON. Il est encore temps pour ceux qui ont signé de renoncer, encore temps d'éviter les conflits qui apparaîtront quand tout le monde verra à quel point les éoliennes changent le quotidien.

En rémunérant un enfant du pays pour convaincre certains propriétaires, EDF en réactive un vieux clivage entre « néos » et « natifs » pour masquer les réels conflits à venir entre les propriétaires ayant signé et les autres. Et **le seul argument que ce VRP d'EDF agit est que l'Ariège est tenue d'accepter ce cadeau que sont les éoliennes pour participer au progrès et cesser d'être un territoire « arriéré ».** Preuve supplémentaire du mépris dans lequel nous tiennent les porteurs du projet.

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST DES NUISANCES...INDUSTRIELLES

Une éolienne d'une hauteur de 140 mètres ce n'est pas un moulin à vent ! C'est 4 fois la hauteur d'un clocher. L'envergure des pâles est de 80m. Les 6 mâts seront visibles à des dizaines de kilomètres à la ronde.

Deux ans de travaux, les routes existantes élargies de plusieurs mètres pour faire passer des pièces plus grosses que celles d'un airbus (45 mètres de déport en virage) et de nouveaux accès goudronnés sur la colline. 215 camions sont nécessaires pour chaque éolienne, uniquement pour le socle de la structure.

- 2000 tonnes de béton dans le sol pour chacun des six mâts, une fondation de 200m³ soit l'équivalent d'une piscine olympique.

- Le bruit permanent et lancinant d'un avion qui passerait à basse altitude... pendant 20 ans. Les témoignages de riverains sont clairs : ils posent des double vitrages, laissent les fenêtres fermées et bouchent le conduit de la cheminée avec du papier journal... puis ils déménagent si miraculeusement ils parviennent à vendre leur maison.

Lorsqu'elle se met en mouvement, **une éolienne produit plusieurs sortes de bruits.** Les premiers sont liés à la mécanique du système (poulies, etc.), notamment de la nacelle ; d'autres, plus lugubres, tiennent aux flux d'air autour des pâles ; enfin, la seule rotation des pâles devant le mât entraîne l'émission d'infrasons. Selon des études et de nombreux témoignages, outre l'agacement et l'irritabilité des riverains, ces nuisances sonores ont des effets sur la qualité du sommeil, la tension artérielle et la vigilance. Sans oublier les acouphènes de certains riverains. **Il est impossible d'échapper à ce bruit lorsqu'on travaille dehors.** EDF, bien sûr, ne manquera pas de nous affirmer

que les nouveaux modèles feront de moins en moins de bruit... mais comment croire un porteur de nuisances ?

- Les flashes lumineux en haut des mâts des éoliennes 24h sur 24 et la nuit qui n'est plus jamais noire.

- Le gibier et les animaux terrestres sont perturbés par les éoliennes et les routes d'accès. Ils changent de territoire quand ils le peuvent pour désertter les parcs éoliens. Les oiseaux meurent par centaines dans les pâles des éoliennes : 500.000 oiseaux sont trouvés morts sous les éoliennes en Allemagne chaque année. Les migrations sont perturbées : les oiseaux se perdent en tentant d'éviter les parcs éoliens. La nidification et la reproduction sont donc compromises. Les chauves souris sont sensibles aux infrabasses...etc.

- Quant bien même EDF provisionnerait pour le démantèlement futur, l'industriel n'est tenu légalement de démonter qu'une partie de chaque installation. D'autre part, le site lui-même sera peut être revendu plusieurs fois dans les années à venir : certains parcs sur le Lévezou en Aveyron ont été revendus 3 fois en à peine 5 ans. La remise en état retombera donc peut être entre les mains des propriétaires ou des communes qui auront à se débrouiller avec une friche industrielle : des cadavres sur nos collines.

- Enfin, il faudra construire de nouvelles lignes très hautes tensions aériennes ou souterraines nuisibles aux habitants et au bétail ainsi que de nouveaux postes électriques pour acheminer l'électricité à des milliers de kilomètres et la vendre sur le marché international de l'énergie.

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES CE N'EST PAS UNE ÉNERGIE « PROPRE » OU « ALTERNATIVE »

Le fonctionnement d'une éolienne dépend évidemment du vent : elle démarre lorsque le vent souffle à 10 ou 15 km/h et s'arrête lorsqu'il dépasse 85 km/h. Elle ne tourne pas quand il fait trop chaud (problème de refroidissement du générateur) ni quand il fait trop froid (risque de givre et de neige). Pour résumer, elle ne fonctionne à pleine capacité que 20 % du temps. Ni le vent ni l'électricité ne sont stockables. Pour compenser l'intermittence du vent, **les producteurs d'énergie doivent remettre en service des centrales thermiques (au charbon ou au gaz) !** Ces dernières sont maintenues en fonctionnement ralenti même quand il n'y a pas de vent pour pouvoir prendre le relais instantanément.

D'autre part **chaque éolienne contient 600kg de terres rares** – un ensemble de 17 métaux aux propriétés particulières – extraites à 95% en Chine et extrêmement polluantes. Chaque éolienne contient également plus de 4 tonnes de cuivre extrait dans les gisements d'Amérique du Sud où des villages entiers ont été expropriés par la force ar-

mée pour permettre aux firmes occidentales d'exploiter la richesse du sous-sol et la vie des ouvriers.

Enfin, **les parcs éoliens ne remplaceront pas les centrales nucléaires en France.** Ni aujourd'hui, ni dans 20 ans. Cas unique au monde, la France produit les trois quarts de son électricité avec des centrales atomiques. Ce n'est malheureusement pas près de changer : la politique nucléaire est indiscutable même devant la possibilité sur le territoire français de catastrophes aussi graves et irréversibles que Tchernobyl et Fukushima. L'État préfère cyniquement « se préparer » à un tel désastre plutôt que d'arrêter le nucléaire. **On aura donc des éoliennes pour le décor et les « normes écologiques » du Grenelle de l'environnement, et du nucléaire pour l'électricité et la contamination radioactive.**

Cette arnaque s'appelle le « mix énergétique ». Comme le dit Luc Oursel, pdg d'Areva, le nucléaire et le renouvelable sont « deux alliés naturels »...

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST UN DROIT À POLLUER POUR LES GROSSES ENTREPRISES

Construire un parc éolien est **une solution pratique pour les entreprises les plus polluantes du monde entier.** En effet, pour lutter contre le réchauffement climatique, le protocole de Kyoto impose des limites d'émission de carbone et de gaz à effet de serre aux gouvernements signataires. Cela ne veut pas dire que les grosses entreprises soient obligées de polluer moins ; au contraire, elles peuvent polluer au-delà de la limitation à condition d'obtenir des permis appelés « crédits carbone ». Il existe plusieurs manières d'obtenir de tels crédits : en les achetant sur un

marché international de « crédit carbone », en investissant dans des zones naturelles protégées ou en investissant dans des énergies supposément vertes... comme les éoliennes ! Ainsi, c'est double bénéfique pour ces multinationales qui se lancent dans l'éolien : non seulement elles font de l'argent avec du vent, mais elles accumulent ainsi des crédits qu'elles peuvent vendre à d'autres pollueurs ou utiliser pour continuer à polluer en ayant une image écolo !

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES C'EST DU PROFIT GARANTI POUR LES MULTINATIONALES... ET DES FACTURES POUR NOUS

L'éolien est un des investissements les plus rentables du moment car **le rachat de l'électricité aux multinationales de l'énergie à un prix très élevé est garanti par les États et l'Europe pour dix ans minimum. Et qui finance ce rachat en France ? Nous tous.** Le système est en partie financé par une taxe prélevée sur les particuliers. En regardant bien votre facture d'électricité vous trouverez une ligne qui correspond à la CSPE (contribution au service public de l'électricité). « Service public », quelle iro-

nie quand quatre millions de foyers français n'ont plus les moyens de se chauffer correctement et de payer leur note d'énergie ! Quel cynisme quand EDF ne coupe pas moins de 400 000 compteurs pour défaut de paiement sur la seule année 2012.

L'électricité est produite pour être vendue comme n'importe quelle marchandise. Elle transite par un gigantesque réseau de lignes à très haute tension (THT) qui s'internationalise et balafre de plus en plus les campagnes.

EDF NE NOUS FAIT PAS DE CADEAU, NE LUI EN FAISONS PAS !

QUE POUVONS-NOUS FAIRE?

Parmi les moyens d'action des associations, le recours juridique tient la première place, il permet parfois de ralentir fortement les projets. Mais à quelques exceptions près la plupart des procès sont perdus par les associations. Lutter sur le terrain juridique est de plus en plus difficile car la réglementation s'assouplit considérablement d'année en années. C'est particulièrement le cas depuis la loi de mars 2013 qui prévoit entre autre de passer outre l'accord des conseils municipaux.

C'est donc aux habitants, aux voisins de la commune et des communes alentours de se mobiliser sur le terrain pour montrer à EDFen que son projet ne passera pas à Camarade. Pour faire comprendre que nous disons non aux éolienne industrielles, non parce qu'on aime « être contre tout » comme certains le répètent en guise d'argument.

On dit NON à ce qui nous détruit,

NON à ce qui détruit ce qui nous entoure et nous fait vivre,

NON à ce qui détruit ce qui nous lie encore un peu les uns aux autres,

NON à ce qui se décide loin de nous et qui ne nous apporte rien,

NON à ces quelques kilowatt-heures ridicules qui servent à repeindre en vert les plus gros pollueurs.

La question n'est pas tant de savoir pourquoi nous sommes CONTRE, mais plutôt : pour quelle mystérieuse raison on pourrait être POUR.

IL N'Y A PAS DE FATALITE.

TANT QUE LE PERMIS DE CONSTRUIRE N'EST PAS ACCORDE, IL N'EST PAS TROP TARD POUR SE FAIRE ENTENDRE ET STOPPER LE PROJET.

Pour joindre l'association:
ASSOCIATION EN AVANT CAMARADE !
Couminge 09290 CAMARADE
email: enavantcamarade@laposte.net

LES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES À CAMARADE, C'EST LA PORTE D'ENTRÉE POUR TOUTE L'ARIÈGE.

Il y aurait, à l'heure actuelle, 80.000 éoliennes industrielles dans le monde, et plus de 4000 sur le territoire français. En Midi-Pyrénées, il y a actuellement au moins 319 machines et 1000 sont prévues d'ici 2020. Voici la liste des 85 communes potentiellement concernées par un projet éolien en Ariège en 2012 :

Aigues-vives, Artigat, Arvigna, Belloc, Besset, Besac, Binnac, Brie, Calzan, Camarade, Camon, Cante, Le Carla-Bayle, Carla-de-Rochefort, Castex, Cazals-des-Bayles, Coussa, Coutens, Daumazan-sur-Arize, Dun, Durfort, Esclagne, Escosse, Esplas, Fornex, Gaudies, Gudas, Justiniac, La Bastide-de-Besplas, La Bastide-de-Boussignac, Labatut, Lagarde, Laroque-d'Olmes, Le Carlarret, Le Fossat, Le Vernet, Leran, Lescousse, Lezat-sur-leze, Lieurac, Limbrassac, Lissac, Loubaut, Ludies, Madière, Malleon, Manses, Mazères, Meras, Mirepoix, Montaut, Moulin-neuf, Pamiers, Pradettes, Regat, Rieucros, Roumengoux, Saint-Amadou, Saint-Amans, Sainte-Suzanne, Saint-Felix-de-Rieutord, Saint-Felix-de-Tournegat, Saint-Julien-de-Gras-Capou, Saint-Martin-d'Oydes, Saint-Michel, Saint-Quentin-la-Tour, Saint-Quirc, Saint-Victor-Rouzaud, Saint-Ybars, Sautel, Saverdun, Segura, Sieuras, Tabre, Teilhet, Thouars-sur-Arize, Tourtrol, Tremoulet, Troye-d'Ariège, Unzent, Ventenac, Villeneuve-du-Latou, Villeneuve-du-Pareage, Vira, Vivies.

L'implantation des éoliennes sur le Lévézou en Aveyron a commencé par une dizaine d'éoliennes. En cinq ans 80 ont été construites sur un projet final de 330 !

**SUR LE PLATEAU DE CAMARADE
C'EST 6 EOLIENNES EN 2015 !
MAIS COMBIEN EN 2020 ?
ET COMBIEN AILLEURS EN ARIÈGE ?**

Le 10 juillet 2013

Ceci est une contribution au travail argumentaire de l'association.
Ne pas jeter sur la voie publique, ni à Camarade ni ailleurs.

**RASSEMBLEMENT FESTIF ET PIQUE NIQUE
CONTRE L'IMPLANTATION D'EOLIENNES INDUSTRIELLES
A CAMARADE**

**LE 15 AOUT A 11 HEURES
RENDEZ-VOUS PLACE DE LA MAIRIE AU MAS D'AZIL**

EDF énergies nouvelles (EDFen) projette d'installer 4 à 6 éoliennes industrielles au Cabanère, un point culminant de la commune de Camarade. L'industriel bataille actuellement pour faire aboutir son projet : d'un côté il démarché sans relâche les propriétaires des terrains sur lesquels il prévoit de construire les éoliennes et les futures routes d'accès ; de l'autre il mène depuis 2011 une « étude d'impact » (acoustique, faune, flore, etc.), préalable obligatoire à l'implantation d'éoliennes sur un territoire.

Petit historique

Le projet d'implantation d'éoliennes industrielles à Camarade avance dans l'ombre depuis l'année 2007, au cours de laquelle un mât est installé pour mesurer la force du vent. En 2011, le conseil municipal accepte qu'EDFen lance une « étude » pour la mise en place d'un parc d'éoliennes industrielles. Ce n'est pourtant qu'en juin dernier, lors d'une réunion d'information finalement organisée par EDFen, que les habitants de Camarade et des environs ont appris l'existence de ce projet. L'association *En avant Camarade* est alors créée. Elle fait immédiatement circuler des informations qui contredisent l'image idyllique des éoliennes industrielles qu'EDFen avait jusqu'alors distillé. Le Conseil municipal de Camarade, mieux informé, revient sur sa décision en juillet et demande à l'industriel de stopper l'étude. Il émet « un avis défavorable au projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune (...) demande à la société EDFen France de ne pas poursuivre l'étude engagée. » EDFen passe outre et continue ses investigations sur les terrains. D'autre part, la réglementation en matière d'implantation d'éoliennes s'est assouplie entre-temps : la loi de mars 2013 donne tout pouvoir au préfet de région pour imposer une implantation d'éoliennes.

Une éolienne de 140 mètres de haut, ce sont des nuisances industrielles :

Le sommet de la colline serait arasé, 2000 tonnes de béton seraient coulées dans le sol pour chaque mât, le paysage saccagé à des dizaines de kilomètres à la ronde par des installations qui font quatre fois la hauteur d'un clocher, les routes d'accès élargies pour le passage des pièces, la faune terrestre perturbée, les oiseaux déchiquetés dans les pales. Sans compter les flashes lumineux 24h sur 24, les bruits lancinants et les infrasons permanents qui créent des troubles de l'humeur et du sommeil. En Aveyron par exemple, les riverains doivent vivre portes et fenêtres fermées et ne peuvent échapper au bruit en travaillant dehors...

Une éolienne industrielle, ce n'est pas une énergie « propre » ou « alternative » :
Une éolienne industrielle ne fonctionne à pleine capacité que 20% du temps et pour compenser l'intermittence du vent, les producteurs doivent remettre en service des centrales thermiques (charbon et gaz). Ni aujourd'hui ni dans 20 ans les parcs éoliens ne remplaceront les centrales nucléaires qui, en France, produisent les trois quarts de l'électricité. Depuis 50 ans, la politique nucléaire nous est imposée et les désastres de Tchernobyl et Fukushima n'ont malheureusement rien changé à cette donne. Avec « le mix énergétique », il y aura du nucléaire pour la production d'électricité et la contamination radioactive, et des éoliennes pour la mise en scène et les normes écologiques. Elle est pas belle, la transition énergétique !

Les éoliennes industrielles profitent aux seuls investisseurs :

Un parc éolien, s'il n'a pas un grand intérêt en terme énergétique, est un des investissements les plus rentables du moment pour les multinationales de l'énergie : elles se font racheter l'électricité produite à un prix très élevé grâce aux taxes prélevées sur nos factures. Pour d'autres grosses entreprises, investir dans l'éolien permet d'acquérir des « crédits carbone » qui leur permettent de polluer toujours plus... Pendant ce temps, EDF coupe 400 000 compteurs par an aux personnes qui ne peuvent plus payer leurs factures.

Les éoliennes industrielles à Camarade c'est la porte d'entrée pour toute l'Ariège :

En 2013, au moins 85 communes du département seraient concernées par un parc éolien. A Camarade ce serait 6 éoliennes industrielles en 2015 mais combien en 2020 et combien dans toute l'Ariège ?

La question n'est pas tant de savoir pourquoi nous sommes contre mais pour quelle mystérieuse raison on pourrait être pour ?

Que l'on soit, randonneur, chasseur, ariégeois natif ou d'adoption, paysans, artisan, commerçant, personne ne tirera bénéfice de ces éoliennes industrielles. Outre les collectivités territoriales, seuls une dizaine de propriétaires toucheraient les miettes de ce qu'EDF en se mettra dans les poches.

Nous disons non à ce qui se décide loin de nous sans rien nous apporter. Nous tenons à ce qui nous entoure et nous fait vivre, à ce qui nous lie les uns aux autres. Des oppositions existent, nous sommes solidaires de ceux qui luttent contre ces projets.

NOUS DEMANDONS AUX ELUS LOCAUX DE S'EXPRIMER SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET ET DE PRENDRE POSITION PUBLIQUEMENT.

IL N'Y AURA PAS D'EOLIENNES INDUSTRIELLES NI A CAMARADE NI AILLEURS !

Camarade mobilisé contre les éoliennes

Publié le 16/08/2013 à 08:21 | 11

vent de colère



Une centaine d'opposants étaient mobilisés hier, sous les arbres. /Photo DDM, L.G.

Le pain, le fromage et le saucisson avaient le goût de la colère, hier, sur le plateau de Cabanère, au-dessus de Camarade, petit village situé non loin du Mas d'Azil. A l'appel de l'association «Vivre en Camarade», un pique-nique protestataire était organisé, contre l'implantation d'éoliennes.

La toute petite route serpente gentiment au fond d'une vallée, grim pant tout doucement en direction de Camarade, lilliputienne commune nichée non loin du Mas

d'Azil. Un petit col, un parking, de très nombreuses voitures sont stationnées là, à l'entrée du chemin qui s'élance vers le plateau de Cabanère. Tout en haut, un mat s'élance en direction du ciel, porteur d'anémomètres. Du regard, on va des cimes pyrénéennes aux plaines qui annoncent la vallée de la Garonne.

Là, une centaine de personnes se sont rassemblées à l'appel de l'association «Vivre en Camarade», qui vient de se constituer. Ils sont installés sous des arbres, dans les fougères. Leur inquiétude est vive depuis que la société EDF-Energies Nouvelles a présenté un projet d'implantation de cinq ou six éoliennes sur ce site préservé. Un projet qui est loin de faire l'unanimité. «Notre chance, c'est qu'il y a un sursaut de la population, analyse Paulo Garcia, un agriculteur installé «au pied des éoliennes». L'association de chasse locale s'est prononcée contre ce projet. C'est aussi le cas de la municipalité. Les voisins se sont mobilisés et nous avons reçu le soutien d'associations du Piémont pyrénéen qui s'opposent à des projets comparables».

Les contestataires se sont donc penchés sur le dossier de consultation, déposé en mairie. «Pour moi, c'est juste une pré-étude bâclée faite pour forcer le passage, reprend Paulo Garcia. Il n'y a rien de cohérent là-dedans: ni l'étude d'impact sur la faune et la flore, ni le schéma d'implantation des éoliennes... Le problème de la compatibilité avec la charte du Parc naturel régional est évacuée comme si c'était sans importance. Pour moi, on veut forcer la décision». Un autre participant, Laurent, maraîcher à Camarade, insiste: «C'est encore un projet décidé depuis là-haut, imposé, sans qu'on se demande un seul instant ce que les gens qui vivent ici en pensent. Et c'est un projet industriel, qui n'est pas à taille humaine, et qui ne pourra pas s'inscrire dans notre environnement, notre cadre de vie». Les opposants craignent que les choses aillent très vite. Un permis de construire pourrait être déposé avant la fin de l'année. Ils craignent, aussi, qu'il dépasse largement les cinq éoliennes annoncées aujourd'hui.

«Des emplois, pas de l'énergie»

«Ce dont les gens ont besoin, ici, c'est des emplois, pas de l'énergie», analyse Paulo Garcia, agriculteur installé tout près de Cabanère. Et de poursuivre: «Nous vivons dans une société énergivore, et l'énergie va coûter de plus en plus cher. On favorise le gaspillage, on s'organise pour produire de plus en plus. Ce genre d'opérations est avant tout financière. Elles sont destinées à rapporter beaucoup d'argent. Dans le même temps, en France, 400 000 foyers sont privés d'électricité. Mais les pauvres peuvent se passer d'électricité, du moment qu'on peut aller la vendre ailleurs».

L.G.

LES ÉOLIENNES EN LONG ET EN LARGE

Publié le 22 Juin 2013 sur stopeoliennes.over-blog.com

Ce texte est le support d'un exposé orale sur l'éolien industriel - des corrections y seront apportées prochainement.

Précisons d'abord que nous parlerons ici de l'éolien industriel, et en aucun cas de l'éolien domestique. Parler de manière critique de l'éolien industriel n'est pas facile, c'est un peu un tabou : soit on est taxé de pro-nucléaire (ce qu'on n'est pas !!!), soit on nous dit : « mais vous êtes anti-tout, vous préférez les centrales ? » Alors il faut être clair : on ne préfère pas les centrales, mais le problème c'est que ce n'est pas un choix, ce n'est pas l'éolien industriel OU le nucléaire qui se prépare, car nous aurons les deux, évidemment.

Les éoliennes industrielles sont le reflet d'une conception du monde : pour les promoteurs, notre territoire est un « gisement » de vent (ce sont leurs termes), comme l'Afrique a été - est encore - un gisement de diamants, de pétrole, ou d'hommes. Ils s'étonnent presque que nous ne soyons pas fiers de leurs prouesses techniques, bien qu'ils nous concèdent parfois une baisse de l'immobilier (ça, ils comprennent) et une légère dégradation du « paysage ». Ce « paysage » ne représente rien d'autre qu'un point de vue, qu'un site remarquable dans leur optique. Il en va bien autrement pour ceux qui y vivent. Car le problème de l'implantation des machines n'est pas uniquement esthétique (d'ailleurs certains les trouvent « jolies »), il est éthique. Ce que nous voyons lorsque nous regardons nos crêtes, c'est l'histoire des générations passées, la marque des hommes présents, et également la projection de ceux qui viendront. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une histoire humaine, c'est celle d'une relation entre les hommes et la terre, les arbres, les animaux, etc. Il y a des champs, des forêts, des landes, tout cela découle de ce lien entre nous et la nature. Les éoliennes industrielles viennent briser ce lien en implantant des machines qui nient toute relation, qui sont purement humaines, industrielles. Cette négation entame l'imaginaire de ceux qui les regardent, qui vivent près d'elles, car nous savons que l'aspect d'un territoire, et donc son histoire, influence l'imaginaire des hommes. Cette perception marchande du territoire a été pensée par certains économistes « verts » comme l'avenir de l'écologie d'État. Le protocole de Kyoto en est l'exemple et la réalisation. En effet, ces économistes ont trouvé une idée : pour que les capitalistes respectent l'environnement, il faudrait que celui-ci ait une valeur marchande, soit coté en bourse, car ils ne comprennent que ce type de valeur. Ainsi l'eau, la forêt, l'air et sa qualité sont-ils entrés en bourse. Car la solution proposée à Kyoto pour réduire la pollution est l'instauration des crédits carbone. « Sur le **marché de la conformité**, le Protocole de Kyoto assigne des quotas annuels aux gouvernements et aux entreprises privées les plus polluantes (11000 sites industriels européens sont concernés à ce jour) et qui peuvent être échangés sur une place de marché. » Il existe ainsi plus de vingt bourse du carbone dans le monde. Le système peut être schématisé ainsi : une entreprise X rejette 10 tonnes de dioxyde de carbone dans l'air (1CC=1 tonne de DC). L'État fixe son quota à 9 tonnes. Soit l'entreprise réduit sa pollution et elle gagne un CC, soit elle la compense en achetant un. Elle sera ainsi « carboneutre », aura un beau label tout vert (super pour sa com'), mais n'aura en rien baissé son niveau de pollution. Un des hic, c'est que les pays en voie de développement ne sont pas soumis aux quotas (ça les empêcherait de bien se développer), mais peuvent gagner des crédits carbone, en faisant de l'éolien, de l'hydraulique, en dépolluant, etc. Certains ont compris l'astuce : il existe des industries qui produisent des gaz à effet de serre juste pour pouvoir les détruire et toucher des crédits carbone. Il s'agit de trouver ce qu'il y a de plus polluant, et de dépolluer... Ou de faire pousser des OGM qui permettent de faire l'économie de certains pesticides... Ou de faire des grands barrages, et donc, des fermes éoliennes.

Les parcs éoliens ne sont pas construits pour qu'on ait une énergie « plus verte », mais pour augmenter la production, qui est pourtant déjà excédentaire en France (de plus de 10%) et qu'EDF revend à perte aux pays frontaliers. Le développement de l'éolien industriel s'inscrit dans un mouvement de libéralisation totale de la production d'électricité, c'est-à-dire que ce n'est pas l'État qui implantent ces énergies « renouvelables », mais toujours des entreprises privées qui se raccordent ensuite au réseau public. Si elles font ces investissements, ce n'est pas par conviction, mais parce que l'éolien est un des investissements les plus rentables du moment, d'autant qu'il est hautement subventionné par les états et l'Europe, grâce au rachat de l'électricité à prix élevé, et à l'octroi de certificats verts, sortes de bons à polluer qui attirent les entreprises

polluantes et les mafias qui se les échangent dans des bourses européennes.

Précisons ensuite qu'il est très difficile de trouver des chiffres fiables concernant l'implantation des énergies renouvelables, les sources officielles (RTE, EDF, CRCEA, etc.) varient considérablement. Il y aurait, à l'heure actuelle, **80.000** éoliennes industrielles dans le monde, dont **3695 en France métropolitaine et 445 dans les DOM-TOM**. Il y a en France **600 parc éoliens** pour une puissance totale de 6994 MW (63000 pour le nucléaire) et 3076 MW en attente de raccordement. Mais puissance ne signifie pas production... (Production totale d'électricité : 519 Twh dont 75% d'origine nucléaire et 1,5 % d'origine éolienne.)

Aveyron (plus grand parc éolien français, transporté par Vinci)

éoliennes : 83 éoliennes sont déjà en fonction sur le Lévézou, 36 attendent un permis, au total 330 éoliennes sont prévues sur le Lévézou. Des permis sont accordés pour 100 nouvelles machines à St Beaulize Marnhagues et Latour, Fondamente, Mélagues-Arnac, Tauriac, St Félix de Sorgues, Saint-Affrique (Crassous et Canissac), Lapanousse de Cernon, Cornus, Arques et Ségur, Séverac le château. Des permis sont en instruction pour 62 machines à Brusque-Peux et Couffouleux-Camarès, Mélagues, Castelneau-Pegayrols, Saint-Beauzély. Ce mappy qui ferait **243** éoliennes en tout, mais ce ne serait qu'un début. Le phénomène est identique dans les départements voisins. (voir carte des ZDE)

Réseau : projet d'agrandissement du transformateur de Saint-Victor-et-Melviu qui devrait atteindre 10 ha.

En Midi-Pyrénées, il y a actuellement au moins **319** machines, **1000** sont prévues pour 2020.

1. Une éolienne, c'est quoi ? Une énergie non-polluante ?

Un mât de 150 mètres maxi (pour les offshore, 120 mètres pour les terrestres), un générateur, des fondations... Une éolienne demande de 800 à 2000 tonnes de béton sur 20 mètres de profondeur, béton qui ne sera pas enlevé (seul un « décapage » de surface est prévu dans les contrats).

Les éoliennes contiennent de la fibre de carbone (polluante), du cuivre (4 tonnes dans une seule éolienne, le cuivre est extrait dans les mines du Chili et du Pérou, dans des conditions sociales déplorables), et des terres rares : dysprosium, néodyme, lanthanides dont l'extraction (principalement en Chine) réclame l'emploi de puissants acides s'infiltrant dans le sol (cf fracturation hydraulique), polluant rizières, piscicultures et réserves d'eau. Les lanthanides se dégradent très vite et leur toxicité se répand facilement dans l'air...

[Puissance

1 éolienne : entre 1 et 5 MW

1 centrale nucléaire : entre 900 et 1300 MW

1 centrale thermique : entre 120 et 700 MW

perte d'énergie pour rejoindre le réseau : 20%]

Quand ça tourne ? Quand ça tourne pas...

Une éolienne s'arrête lorsque le vent dépasse 85km/h (et casse au-delà de 200km/h, ce qui correspond aux pointes observées en 1999) et démarre à 10-15km/h. Elle ne tourne pas quand il fait trop chaud (problème de refroidissement du générateur, ni quand il fait trop froid (risque de givre et de neige). Le « facteur de capacité » (ou facteur de charge), c'est-à-dire le rapport entre la production annuelle effective d'électricité et la quantité maximale qui aurait pu être produite en terme de puissance théorique (sur un an), est de 20%. Cela signifie qu'une éolienne tourne en moyenne à 20% de sa capacité (pour le nucléaire : 70%, le charbon : 33%, l'hydro-électrique : 50%). On ne peut maîtriser la production d'une éolienne, comme c'est le cas d'un barrage, qu'on peut lâcher lors des pics de consommation.

Pour compenser cette perte de fiabilité et l'intermittence du vent, « on recourt aux centrales thermiques et on les maintient de surcroît en fonctionnement ralenti même quand il y a du vent pour pouvoir les accélérer instantanément. » (Journal des maires - avril 2005). Pour schématiser, chaque mégawatt (MW) éolien installé nécessite donc la mise en service d'un MW thermique en soutien. En Allemagne, l'implantation a été si rapide et massive qu'il a fallu construire au plus vite des centrales thermiques pour sécuriser l'apport

d'énergie à proximité des villes (Cologne). Ainsi l'éolien industriel est-il co-émetteur de gaz à effet de serre.

On a tendance à très peu parler du thermique en France, tant l'État est fier de son nucléaire. Pourtant EDF a planifié une relance de la production à partir de centrales thermiques fortement émettrices de gaz à effet de serre : remise en service de deux centrales thermiques à Porcheville (Yvelines), une à Aramon (Gard), une à Cordemais (Loire-Atlantique), construction d'une centrale à gaz à Maubeuge (Nord) pour 2008, deux à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), cinq projets en Bretagne.

Nuisances

Oiseaux (500.000 oiseaux trouvés morts sous les éoliennes en Allemagne – 15.000 éoliennes - chaque année), migrations perturbées, oiseaux migrateurs qui se perdent en tentant d'éviter les zones d'implantation d'éoliennes, perte de territoire, nidification et donc reproduction compromises, d'autant plus en période de travaux et d'installation. Ce serait les mêmes problèmes pour les chiroptères.

Chauve-souris : une seule étude, sous-évaluée, mentionne 3000 chauve-souris mortes par an à Davis, en Virginie, mais il semblerait que la mortalité des chauve-souris pourrait être supérieure à celle des oiseaux (cf « éolien aveyronnais »). « Certains modèles d'éoliennes émettent des ultrasons dans les fréquences basses. Il est donc possible que ce type de machine pollue l'environnement sonore des chauves-souris . »

Il est notable que les zones aveyronnaises qui avaient été décrétées en 2000 « à enjeux forts à exceptionnels » pour les oiseaux et chauve-souris correspondent à l'implantation des parcs éoliens actuels et futurs.... Ces cartes ont été refaites après la construction des éoliennes...

Effet stroboscopique.

Nuit éclairée.

Bruit et infrasons.

Production laitière en baisse.

Accidents : projection de glace et de morceaux en cas de casse sur plus de 500 mètres.

2. Qui gère et fabrique les « renouvelables » ?

En Aveyron :

On prendra d'abord l'exemple de **RAZ énergie** qui compte installer 28 éoliennes à Mélagues, en association avec Valeco. Raz énergie est une filiale de Samfi invest qui fait dans l'investissement à haute rentabilité. Ses spécialités sont la promotion immobilière et... le transport routier de marchandises, notamment dangereuses ! L'entreprise est propriétaire de 600 camions... Sa troisième spécialité est donc l'énergie renouvelable, ce qui lui permet certainement d'obtenir des « crédits carbone » afin de faire rouler encore plus de camions.

À **Belmont**, c'était un groupe d'investissement basé aux îles vierges qui voulait implanter des éoliennes, puis le projet est confié au groupe... Total.

Enercon : Castelnau Pegayrols (13 éoliennes) : détenu en partie par China Three Gorges, qui a fait le fameux barrage.

Theolia à Castelnau-Pegayrols. Le site internet est très vert, très propre. Mais quand on regarde qui siège à son CA, on a peur :

un **mec** d'un fond de crédit et d'investissement américain, qui bosse aussi pour CRC, un fond investissant dans des sociétés décotées par rapport à la valeur intrinsèque de leurs actifs.

Philippe Dominati, Président du Comité des nominations et des rémunérations et membre du Comité d'audit de THEOLIA, occupe actuellement le mandat de Sénateur UMP de Paris depuis 2004. Il est membre de la Commission des affaires économiques et Président du Cercle des Réformateurs de Paris. Il est Vice-Président du Conseil de surveillance de Téléperformance dont il est également membre du Comité des rémunérations, et Président du Conseil de surveillance de Téléperformance France.

Jean-Pierre Mattei : Président de la SAS FIMOPAR, société de conseil en investissements financiers. Il est spécialisé dans l'expertise judiciaire et arbitrale mise en œuvre dans différentes fonctions, telles que dirigeant de sociétés ou juge consulaire, Président du Tribunal de commerce de Paris de 1996 à

2000. Administrateur des groupes Eurotunnel et Floirat (holding spécialisée dans l'hôtellerie de luxe, la restauration et les clubs).

Une dame qui travaille pour les ciments Lafarge...

La Chine est le premier productemappyr mondial, elle a fourni 56% des équipements mondiaux en 2007. AREVA produit des turbines et se lance dans le solaire, en implantant des panneaux sur ses anciennes mines d'uranium !

General Electric et Siemens (constructeurs de centrales nucléaires) sont parmi les plus gros fabricants d'éoliennes (et de solaire).

BP (pétrolier américain) s'est lancé dans l'éolien et le solaire.

Total (pétrole, gaz, nucléaire) s'est lancé dans l'éolien et le solaire.

Tenesol (filiale d'AREVA-EDF) s'est associée avec Eternit (producteur de cancers) pour faire du solaire.

GDF-Suez (gaz naturel, nucléaire, hydro-électrique et renouvelables) est le premier acteur de l'éolien en France.

Gamesa, qui reçoit des prêts gigantesques de la BCE alors qu'il licencie de partout, présent à Tehuantepec.

Ils ont des « portefeuilles de produits éoliens », il y a des fonds d'investissement venant de partout.

EDF ENR : ils investissent beaucoup à l'étranger, notamment à Tehuantepec au Mexique. L'exemple du Mexique illustre parfaitement la logique coloniale des promoteurs et fabricants d'éoliennes. Sur cette étroite bande de terre, il est prévu d'implanter 5000 éoliennes... Aujourd'hui, il y en a 800. Ce méga-projet « Mareña Renovable » est porté par un consortium international regroupant Mitsubishi, Coca-Cola-Mexique (FEMSA) et d'énormes fonds d'investissements australiens et néerlandais (Macquarie Investments funds et PGGM), et EDF ENR... Ils appellent ça un « corridor de développement ». Les entreprises qui investissent dans le projet peuvent y gagner beaucoup de crédits carbone... Le problème, c'est qu'il faut déloger les paysans. On leur fait donc signer des contrats (en Espagnol) d'abandon de leurs terres pour 30 ans (bail renouvelable tacitement pour 30 années supplémentaires et seules les firmes peuvent mettre fin au contrat) contre 50 euros plus 8 euros par hectare et par an. Les maires reçoivent des pots-de-vin. Ils ne peuvent pas planter de maïs dessous, les système d'irrigation sont détruits, ce qui rend les terres inutilisables. Dès 99, un mouvement de résistance voit le jour, les paysans et pêcheurs occupent les lieux, des procès sont intentés contre les éoliennes. Le conflit a déjà donné lieu à des affrontements, des menaces de mort, et de nombreux blessés, et le jusqu'au-boutisme de l'entreprise fait craindre le pire, que ce soit au travers de l'envoi des militaires sur place, ou bien d'assassinats ciblés. Deux compagnons de la zone, Rodrigo Flores et Bettina Cruz ont dû fuir de l'isthme, leur maison étant surveillée par des tueurs à gage.

On a donc affaire à la grande finance internationale, qui s'engouffre dans cette bulle spéculative.

Une bulle spéculative...

Rachat de l'électricité éolienne terrestre à plus de 8 centimes le kwh garanti sur 10 ans par EDF (tarif normal : 7 centimes, et 4 centimes pour le nucléaire), pour le offshore : 13 centimes (pour le solaire de 30 à 58 centimes minimum sur 20 ans).

On est dans une logique de rente à court terme :

L'électricité éolienne, au sein d'une ZDE, est subventionnée par le rachat obligatoire par EDF du kWh produit. Ceci permet à des opérateurs privés de réaliser des profits énormes et rapides "sur le dos" des citoyens, à qui EDF facture les surcoûts. Tout ce système est financé en France par une sorte de taxe fourretout et injuste prélevée sur le seul consommateur : la CSPE (*contribution au service public de l'électricité*), alors que le surplus de production électrique sera vendu à perte sur le marché européen... Moins il y a de vent ou de soleil, plus l'électricité produite est rachetée cher. "Mutualisation" des coûts.

Elle est aussi le prétexte à des investissements financiers sous formes de niches fiscales confidentielles et très substantielles réservées à certains privilégiés. Le taux de rentabilité est entre 20 et 50 %, un taux d'usure (dénoncé sans effet par la cour des Comptes)... Cela explique la ruée sauvage des promoteurs qui font un profit de 2,5 millions d'euros/MW... et qui veulent maintenant obtenir de RTE des raccordements prioritaires et très bon marché, supprimer l'enquête publique (qui pourtant était une farce),

faire payer par le gouvernement le marketing de l'éolien, etc.

Donc :- rendement énergétique faible mais gros rendement financier et spéculatif pour les promoteurs et les financiers- miettes pour les communes (+/- 3000 euros par machine et par an) et les particuliers (6000 euros par an), sachant que le promoteur gagnera en moyenne 40 fois ce loyer-là par an.

...qui s'effondre

Les grands constructeurs (Vestas, Gamesa, EDP, Nordex, Enercom) voient leurs actions chuter depuis quelques années. Ils promettaient 60.000 emplois, puis ensuite 10.000, puis 1000... Scan Energy (germano-danois) a provoqué à lui seul la faillite d'une grande banque danoise.

Les promoteurs connaissent les mêmes faillites :

Longvic Peyrelevade : redressement judiciaire.

Wind Technics, France éolienne, Easy éoliennes, alizéo : liquidation.

USA : certaines compagnies achètent de l'électricité éolienne pour bénéficier des certificats "verts" et n'injectent même pas cette électricité dans leur distribution, cela leur coûterait trop cher !

Ce sont donc à la fois les constructeurs et les promoteurs qui connaissent des difficultés. Cet état des lieux économique fait craindre pour l'avenir : si ces sociétés s'effondrent, qui démantèlera les éoliennes en place ? Normalement, le démontage devrait être assuré par l'entreprise qui a fait le montage, c'est prévu par une loi...dont le décret d'application n'a jamais été voté... Les parcs passent de mains en mains, celui de Viarouge (Lévézou) s'est déjà revendu trois fois ! Ce seront donc vraisemblablement aux propriétaires des terrains ou aux communes de démonter... Et déjà, de nombreuses pannes sont observées, c'est du court terme.

Le Danemark, qui avait été pionnier en matière d'éolienne, a cessé de subventionner et arrête peu à peu ces machines à sous.

Où elles s'implantent ? Une économie colonisatrice.

Pour que l'électricité leur soit rachetée par EDF, les éoliennes devaient être construites dans des ZDE. Ces dernières avaient été créées en 2007 pour cadrer l'implantation d'éoliennes. Les collectivités locales proposent une ZDE et les préfets la valident. Mais en mars dernier, la loi a été assouplie, les promoteurs s'en félicitent :

fin de l'obligation d'implanter un parc éolien au sein d'une zone de développement de l'éolien (ZDE) pour bénéficier de l'obligation d'achat. La planification se fera grâce au schéma régional climat, air, énergie (SRCAE) dont le volet éolien est prescriptif, et à l'autorisation pour installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Cette autorisation ICPE doit tenir compte des zones favorables définies par les schémas régionaux de l'éolien. Le préfet pourra ainsi se référer à ces schémas pour justifier ses décisions d'autorisation ou de refus. "Il pourra aussi s'en écarter s'il estime qu'un projet d'implantation précis, bien que ne correspondant pas au zonage du schéma, présente néanmoins un réel intérêt qui justifie qu'il soit autorisé".

L'interdiction de l'installation de parcs éoliens de moins de cinq mâts a aussi été supprimée.

Les communes d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) pourront déroger au principe d'urbanisation en continuité de la loi littoral pour développer l'éolien terrestre.

Dans les espaces remarquables du littoral, la proposition de loi (article 25) autorise les dispositifs souterrains de raccordement des installations marines de production à partir d'énergies renouvelables (parcs éoliens offshore ou hydroliens) aux réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité, ainsi que les interconnexions électriques transfrontalières (comme le projet de liaison électrique en souterrain reliant la France et l'Espagne).

Le but avoué de cet assouplissement est de gagner du temps sur les procédures pour accélérer l'implantation des mâts. Finalement les éoliennes s'implantent à peu près n'importe où, à condition que les porteurs de projet "évaluent" eux-mêmes la zone : pour les zones de captages, il leur est demandé de " démontrer

qu'aucun impact, notamment lié à la phase chantier, ne serait susceptible de nuire à la qualité des eaux. " L'auto-contrôle est la règle en matière d'industrie éolienne.

Les compagnies éoliennes sont des promoteurs et des investisseurs qui assurent le montage, la maintenance, et qui ramassent l'argent d'EDF. Elles se sont partagées le territoire. Elles influent sur le cadre juridique de manière à avoir toute l'initiative souhaitée en faisant du lobbying pour la création de Zones de Développement Éolien. Elles aiment les zones à faible population, moins sujettes aux luttes... Elles promettent de fortes rentrées d'argent pour les communes...

En lieu et place d'une "alternative écologique", c'est un nouveau phénomène d'industrialisation de nos campagnes qui est en cours. Il correspond à une économie totalement débarquée renforçant des intérêts lointains : l'industrie qui fabrique les machines et les spéculations sur les crédits carbonnes.

En Aveyron, voici une carte des ZDE accordées (p.11 de « Agir pour le Lévézou »).

Les grands projets d'ici à 2020

L'objectif du Grenelle de l'environnement est d'atteindre en 2020 23% d'énergies renouvelables dans la production d'électricité (en 2009, on est était à 14%). L'objectif pour l'éolien terrestre est d'atteindre 19.000 MW (en 2009 : 4400). Cela reviendrait – si toutefois la consommation n'augmentait pas, ce qu'elle fait continuellement – à installer 7000 éoliennes en France ! À titre d'exemple, si l'on voulait remplacer le nucléaire par l'éolien, il faudrait construire 100.000 éoliennes, donc un mât tous les 5km2 !

Pour l'instant, les régions doivent assurer les demandes croissantes de raccordement au réseau, et adapter celui-ci à la hausse de production. Cette hausse correspond-elle à un besoin ? Non car le pays est excédentaire en production électrique et l'Aveyron aussi : en 2000, la production aveyronnaise était de 3'900 GWH (dont 3'800 GWH d'origine hydraulique), pour une consommation finale de 1'400 GWH. Aujourd'hui, pour justifier les nouvelles installations, le PNR prétend que le parc « est loin d'être excédentaire en terme de production d'énergie » (évidemment, ils ont comptabilisé la consommation des véhicules qui traversent la région, cf A75 ! Et l'énergie n'est pas l'électricité, car pour l'électricité, on produit plus de deux fois plus qu'on consomme, pour l'énergie, évidemment, l'Aveyron manque de puits de pétrole)... Ce qui est vrai, par contre, c'est qu'il y a de plus en plus de demandes de raccordement au réseau. Ce n'est pas dû à la consommation mais à la production, notamment éolienne... Cette électricité va entrer dans le réseau pour approvisionner l'Europe entière, via les THT internationales. L'implantation d'éoliennes réclame donc des nouveaux transformateurs pour pouvoir supporter les nouveaux MW. C'est le boulot de RTE.

RTE

RTE avait surtout construit son réseau en fonction de l'emplacement des centrales nucléaires. Les ENR changent la donne, et accélère aussi l'interconnexion mondiale des réseaux. Car on exporte et on importe, surtout lorsqu'il s'agit d'énergies intermittentes. Il y a 30 projets d'aménagement du réseau public. En Aveyron, 267 mw d'éolien sont raccordés, mais la file d'attente est longue.

[RTE gère 21.000 km de lignes en France. Et des projets titanesques sont en cours : lignes reliant la Catalogne à la France (via donc les Pyrénées), ligne Cotentin-Maine (pour acheminer l'électricité produite par la centrale de Flamanville) qui réclame la construction de 300 à 500 pylônes de 50 mètres de haut, de 60m2 au sol sur un couloir de 40km2 de large, rien que ça. Chéfredne... Avec la multiplication de ces projets en France et en Europe, nous savons aujourd'hui que l'état et l'industrie ont décidé de faire de l'électricité un marché spéculatif international se donnant les moyens d'un réseau international de distribution pour vendre l'électricité de l'EPR au Maroc, en Angleterre ou ailleurs.]

Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3RER), définit les conditions d'accueil des énergies renouvelables à l'horizon 2020 par le réseau électrique.

"L'ambition régionale [de Midi-Pyrénées] affichée dans le SRCAE est d'atteindre une puissance de 3025 MW en 2020 pour l'ensemble des installations de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable, répartie de la manière suivante :

Photovoltaïque : 1000 MW

Eolien : 1600 MW

EOLIEN CONTRE CABANÈRES

Je pourrais te dire que l'éolien industriel n'est pas programmé pour fermer les réacteurs nucléaires français, qu'il n'est face aux émissions de gaz à effet de serre qu'une solution très coûteuse pour la collectivité, qu'il ne peut représenter qu'une part négligeable de la croissance présumée et paraît-il inévitable de l'énergie. Tout cela est démontré.

Je pourrais répéter que ce programme énergétique estampillé DD n'est fait que parce qu'il sert l'intérêt des firmes (multi)nationales contrôlant le trafic d'électrons.

Mais je préfère approcher autrement. Prends le chemin qui mène à Cabanères. A pied.

Parcours. Proche, lointain, tu y perçois le vivant. Les vivants !

Je revendique le droit de refuser un projet qui détruirait un lieu, pas tout à fait naturel, ni complètement artificiel, un peu fonctionnel, habité marginalement, ici et là.

Un lieu de vies.

S'il m'est prouvé que ce projet destructeur est fait pour le bien de l'humanité, j'hésiterai quand même à l'accepter, car je suppose qu'il faudrait détruire des milliers de lieux de vies similaires, pour la même cause.

Si tu sais, dis-moi. Lesquels seraient sauvegardés ? Jusque quand ? La fin du développement ?

Qui choisit ? Des experts (sur)qualifiés et compétents qui recensent, évaluent, hiérarchisent ? Sont-ils plus connaisseurs que ceux qui aiment ?

Qui décide ? Des représentants d'administrés, gestionnaires du bien public, unique voix de l'intérêt général ?

Quelle légitimité leur donne le droit d'imposer aux locaux ? Bien sûr leur fonction-mission leur permet de dépasser le penchant humain qui tend à la protection de ses intérêts privés (Ce que nous, locaux, sommes incapables de faire. Parfois riverains, parfois citoyens, selon les circonstances, mais toujours suspects).

Bien sûr ils savent les enjeux (qu'ils justifient des leçons de l'Histoire) : nation, peuple, humanité, planète.

Bien sûr ils déplorent l'inacceptable, mais inévitable actuellement (le marché a ses règles) : misère.

Bien sûr ils maîtrisent les moyens de (que leur laisse le système) : argent, conflits, classes, puissances.

Bien sûr ils sont responsables de l'avenir : développement durable.

Passé sélectionné, présent en transition, futur programmé ...

Mais l'ironie m'égaré. Quelle est la valeur d'un lieu comme Cabanères ?

Et si les progrès de l'humanité devaient passer par la préservation de tous ces lieux ?

Raser, noyer, bétonner, creuser, déplacer... au nom du développement devenu durable, c'est toujours saccager le local ; et les locaux vivants, humains, animaux, végétaux, minéraux, en sont donc les victimes collatérales.

Difficile d'exprimer cela quand on est nantis occidentaux, enfants de colonisateurs, consommateurs intégrés, et oui, à une société hautement spoliatrice des ressources terrestres.

Il faudrait se culpabiliser.

Et pourtant.

Le mépris des autres, habitant quelque part, ailleurs, est le vecteur commun à ces programmes bienfaiteurs. La confiscation des ressources de leur territoire en est l'aboutissement. Cela me rappelle quelque chose...

Etre solidaire d'autres gens, dans leur lutte contre des projets déshumanisés debarragesdeminesdevoiesde puitsd'usinesdecommercesd'aéroports...d'éoliennes, cela implique de refuser tout mépris et d'imposer le respect de tous, partout et toujours.

C'est s'opposer ici, et ailleurs, à tout ce qui est décidé et imposé au nom de.

C'est revendiquer sa part de responsabilité de ce qui se fait ici et c'est accepter ce qui ne veut pas se faire ailleurs.

Construire ici sans détruire ailleurs, c'est échanger sur des bases égalitaires. Utopie. Certes.

Désormais si quelqu'un me demande les raisons de mon opposition au projet, je répondrai simplement :

Je n'en veux pas. Mes voisins, non plus. Et leurs voisins, non plus.

Cela me suffira.

S'il me dit que des éoliennes, ce n'est pas bien méchant... comme le « ne pleure pas » de maman (à l'enfant effrayé par l'aiguille de la seringue), je me sentirai infantilisé.

S'il me dit que je n'ai pas le droit de ne penser qu'à moi-même... comme le « fais un geste pour la planète » des moralisateurs (solennellement désintéressés devant les médias), je me sentirai injurié.

S'il me dit que ce type de projet est inévitable pour que l'humanité progresse...

Résistance !

Le 25 février 2014, une chèvre et un bouc accompagnés de 40 personnes se sont invités dans les locaux toulousains d'EDF énergies nouvelles. Ils souhaitent exprimer de vive voix leur refus du projet de parc éolien à Camarade. Sans informations d'EDF EN depuis des mois, ils voulaient savoir pourquoi ce projet n'était pas arrêté. Bien que l'occupation se déroulait tranquillement, la directrice de l'agence refusa de répondre aux questions et appela immédiatement la gendarmerie. Quel ne fut pas leur étonnement lorsque les occupants découvrirent, trônant au dessus de la machine à café, une banderole contre le projet – celle-ci visible dans la commune de Camarade avait disparu depuis peu... Interrogée à ce sujet, la directrice parla d'un « trophée ». Au bout d'une heure et demi, elle daigna recevoir une délégation sous le regard protecteur du brigadier-chef. Ils sortirent ensuite, calmes et déterminés, en présence d'une vingtaine de gendarmes.

Voici le communiqué :

EDF, merci pour l'étude, dégage !

Nous, habitants de Camarade, d'Ariège et d'ailleurs, venons vous rendre visite aujourd'hui dans vos locaux. Nous n'avons pas pris rendez-vous, nous sommes entrés sans frapper, un peu comme vous l'avez fait en 2007 à Camarade en posant votre mât de mesure du vent. Ce n'est qu'en juin 2013 que nous avons découvert qu'il s'agissait d'un projet d'implantation de quatre à six éoliennes de 140 mètres de haut. Une fois de plus, les habitants sont les derniers au courant. Vous nous méprisez et nous réduisez à un vulgaire facteur humain dans une étude d'impact.

Que les choses soient claires, nous ne sommes pas dans vos bureaux aujourd'hui pour négocier quoi que ce soit : ni la longueur des pales, ni un quota d'oiseaux morts chaque année, ni même la date de votre prochaine réunion publique. Nous ne voulons pas non plus d'éoliennes moins bruyantes ou plus discrètes dans le paysage. Nous ne sommes pas venus chercher une quelconque compensation à l'installation de vos engins, comme vous l'avez récemment proposé à un habitant de Camarade. Nous n'acceptons ni argent, ni emploi, ni ticket pour le stade toulousain. Pour être tout à fait francs, nous souhaitons juste que vous dégagez. On ne comprend pas ce qui vous retient. Une association locale d'une centaine d'adhérents, *En avant camarade*, s'est constituée contre le projet ; l'association des chasseurs de Camarade (ACCA) s'y oppose fermement ; la Mairie vous demande de retirer le projet ; la communauté de communes et le parc naturel régional (PNR) se sont prononcés contre. Il est vrai que depuis la loi Brottes, vous n'avez plus besoin d'écouter tous ces gens pour déposer un permis de construire, la Préfecture étant votre seul interlocuteur. Néanmoins, vous allez devoir compter avec nous.

Contrairement à ce que vous voulez nous faire croire, ce type de projet n'a pas pour but la sortie du nucléaire ou le sauvetage de la planète. Nous subissons depuis trop longtemps une politique nucléaire dévastatrice et il n'est pas prévu que ça change, même après un accident aussi grave que celui de Fukushima au Japon. L'Etat français prolonge la durée de vie des centrales et vient d'annoncer un programme de construction de réacteurs EPR pour remplacer ceux des centrales les plus vieilles. Les énergies dites renouvelables ne font que s'ajouter au nucléaire. Comme le soleil ou la marée, le vent est aujourd'hui réquisitionné et transformé en « gisement éolien » à valoriser et à exploiter. Il s'agit de produire et de vendre toujours plus de cette *marchandise énergie*. D'autant que celle qualifiée de renouvelable est dotée du pouvoir magique de générer de colossales subventions d'Etat à l'investissement. Au passage, ces nouvelles énergies

produisent aussi des crédits carbone qui se vendent sur un marché international du droit à polluer. Bref, on comprend votre enthousiasme.

Quant à vos méthodes, nous savons que vous ne reculez devant rien. A Camarade, vous avez réussi à obtenir l'accord d'un propriétaire mort depuis cent ans. Chapeau bas ! Au sud du Mexique, dans l'isthme de Tehuantepec, vous participez à la construction et à la gestion d'un gigantesque parc de plus de 4000 éoliennes. Vous n'hésitez pas à payer des paramilitaires et à acheter les élus locaux pour terroriser les habitants qui résistent au projet. EDF, c'est énergies nouvelles et vieilles combines. Comme elles sont sales, vos énergies propres !

Nous ne voulons pas de votre parc éolien, ni à Camarade, ni ailleurs.

Le mouvement de libération de la parcelle A851 Les facteurs humains et animaux de l'étude d'impact La bande à Banos*

dans les bureaux d'EDF énergies nouvelles, Toulouse, le 25 Février 2014

*EDF énergies nouvelles déclare avoir obtenu l'accord de Paul Banos, propriétaire de la parcelle A851 sur laquelle est implanté le mât de mesure du vent. Il se trouve qu'il est mort en 1921...

GRANDE FÊTE DU CABANÈRES SAMEDI 14 JUIN 2014

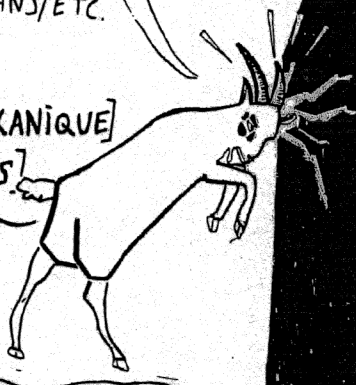
EN SOUTIEN AUX ÉLEVEURS
NON-CONFORMES ET À LA LUTTE
CONTRE LE PROJET ÉOLIEN DE
CAMARADE.

16^H VISITE GUIDÉE DU
CABANÈRES, LIEU DE VIE ET
D'HISTOIRE / INFORMATION SUR
LES LUTTES EN COURS / LÂCHER
DE BALLONS / JEUX D'ADRESSE OCCITANS/ETC.

Refusons
l'aménagement
industriel de
l'Ariège (et du
monde!)

20^H SOIRÉE DANSANTE
AVEC DRENOUCHKA [BAL TRAD BALKANIQUE]
ET ANDOLL [VIEILLE À ROUE TRANS]

RESTAURATION PAYSANNE :
RAGOÛT DE CHEVREAU
RAGOÛT DE LÉGUMES VÉGÉTARIEN
BIÈRE ARTISANALE
JUS DE GINGEMBRE



N'oubliez
pas votre
lampe de
poche !

* ANNULÉE EN CAS DE GROS TEMPS.

** LE LIEU-DIT CABANÈRES EST LE POINT CULMINANT DE LA COMMUNE DE CAMARADE. L'ENTREPRISE EDF... PRÉVOIT D'Y INSTALLER 4 À 6 ÉOLIENNES DE 145 MÈTRES DE HAUT

Mobilisés contre les éoliennes sur le pic de Cabanère

La dépêche le 17/06/2014

Le mat de mesure installé (sans autorisation) sur le pic de Cabanère est en fâcheuse posture. Certains opposants n'avaient pas caché qu'ils envisageaient de s'en prendre à cette installation. / Photo DR.

L'association «En avant Camarade», mobilisée contre un projet d'éoliennes sur le pic de Cabanère, a organisé ce samedi un rassemblement sur ce site, point culminant du massif du Plantaurel. Quelque cent cinquante personnes ont participé au repas servi sous chapiteau, en soirée. Et les opposants étaient jusqu'à 250 sur les lieux, selon les organisateurs.

«Nous avons choisi cette date pour démontrer que la mobilisation ne faiblit pas, un an après l'annonce de ce projet par ERDF», confie l'un d'eux. Parmi ces opposants, on compte en première ligne l'association «En avant Camarade», qui organisait ce rassemblement sur le pic. Mais également la municipalité de Camarade, l'association locale des chasseurs, tous unis pour que ce «site magnifique reste à l'état de nature, à l'état sauvage».

Selon les opposants, non seulement le projet ne serait pas abandonné, mais, au contraire, il serait prêt à être déposé officiellement. Il avait été mis en sommeil à l'approche des élections municipales, ERDF estimant que la période du scrutin n'était pas propice à son lancement.

Enfin, le mat de mesure qui avait été installé au sommet du pic, «sans l'accord du propriétaire» (1) a été retrouvé au sol, voici quelques semaines, «victime du vent violent», ironisent les opposants. Parmi les plus remontés, certains avaient promis que ce mat ne resterait pas en place. ERDF n'a pas cherché depuis à le redresser, mais a récupéré son installation. Aucune plainte n'a été déposée à la suite de ces faits.

Le propriétaire de cette parcelle, dont les héritiers ne sont pas connus, est décédé en 1921.

L.G.

Réactions des lecteurs

jacques09bis,

Les émissions de CO2 empoisonnent l'ensemble de la planète, un accident nucléaire quelques km2 comme à Fukushima.

coincoin31, bel exemple :

l'éolien c'est bien, c'est top, c'est l'avenir mais pas chez moi ... donc au final vive le nucléaire

jefdumas

bizarre! personne n'est contre ;;les réformes;taxes;impôts;le chômage etc,,vue sur la photo ! un tas de cailloux,, Mrs payez le courant élec ! au prix normal,,et la verrez des sangliers volants,,

Lucifer666,

Il faut déposer quelques déchets nucléaires sur ce pic: les habitants des alentours se rendront vite compte des bienfaits de l'énergie propre!

Ariejo

Vive le nucléaire

Non aux énergies propres